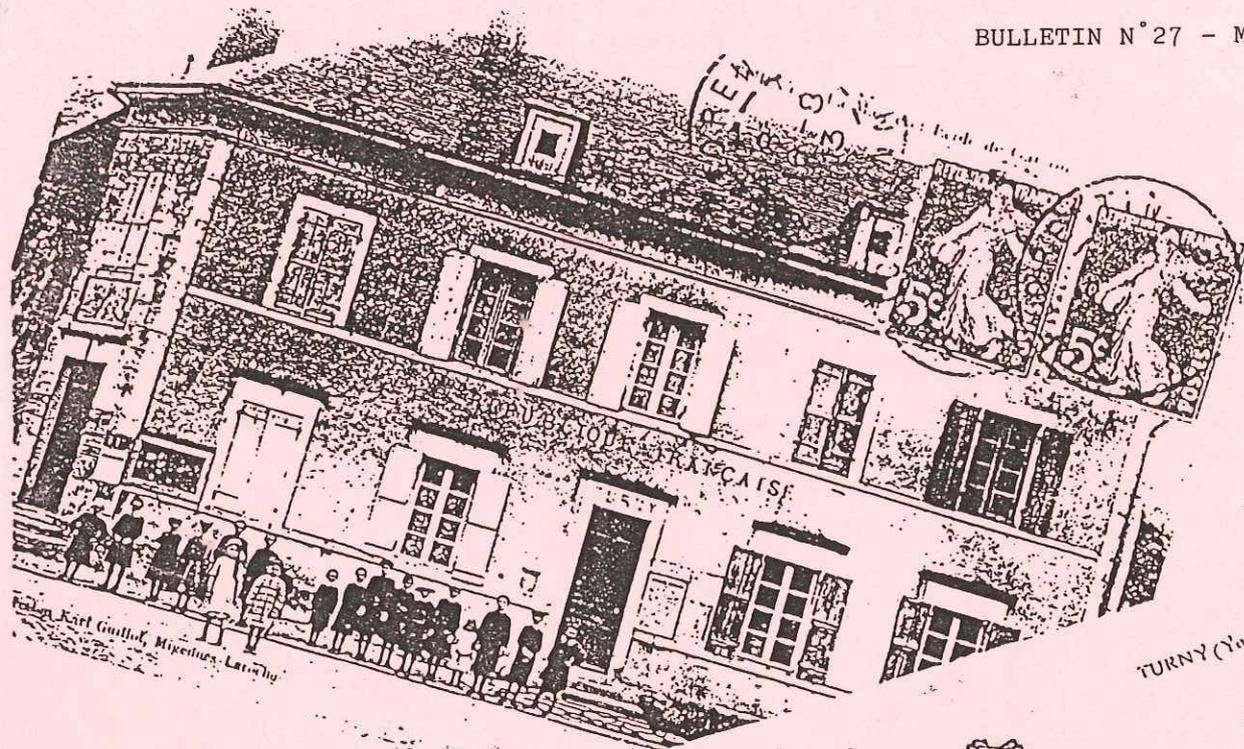


TURNY

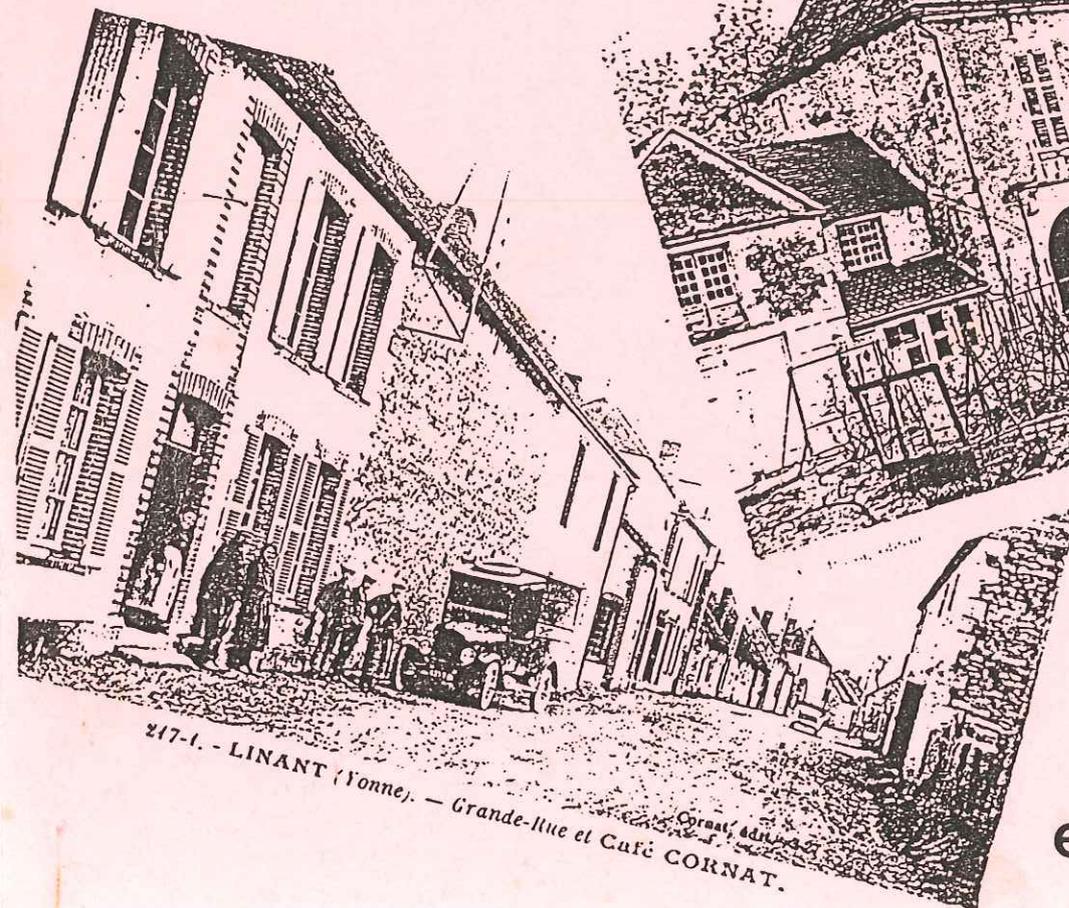
notre commune

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

BULLETIN N° 27 - MAI 1991



TURNY (Yonne) — Château des Varennes



217-1. - LINANT (Yonne). — Grande-Ille et Café CORNAT.

et **DEMAIN...?**

EDITORIAL :

Amis de Turny,

Traditionnellement, je choisis cet éditorial du bulletin municipal de printemps pour vous présenter et vous expliquer si nécessaire, les choix budgétaires de l'année . C'est en effet du choix de ces grandes options que dépend la réalisation des principaux programmes d'investissement .

Je ne vous surprendrai donc pas en vous annonçant une nouvelle fois, comme ce fut toujours le cas depuis que vous nous avez confié la gestion de la commune, que nous avons choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition . Mais inévitablement, cette année encore, à la suite de la suppression d'un coefficient déflateur appliqué aux bases d'imposition et de l'augmentation des prélèvements de la région et du département, le montant de la feuille d'impôts qui vous parviendra sera encore en augmentation .

Actuellement une révision complète des bases des évaluations cadastrales est en cours . Elle devrait aboutir en 1993 à l'élaboration d'un système "plus juste et plus équitable" , notamment en ce qui concerne les valeurs locatives des propriétés bâties et les valeurs vénales des propriétés non-bâties ; c'est à dire à l'uniformisation des tarifs pour des communes comparables de l'Yonne . En gardant bien à l'esprit que la masse globale devant rester constante , toute diminution devra être compensée par une augmentation . Pendant deux ans donc, la commission communale des impôts va définir avec les services fiscaux et les commissions départementales un nouveau barème .

Choisir de ne pas augmenter vos taxes prive la commune d'une partie de ses ressources . Il restait donc au Conseil Municipal à choisir entre retarder certains travaux, pourtant nécessaires et donc les payer plus chers plus tard ou recourir à l'emprunt . C'est cette solution qui a été retenue compte-tenu du taux extrêmement avantageux des prêts accordés pour la restauration de deux logements communaux .

Mais le budget primitif de Turny c'est aussi près d'une vingtaine d'autres projets en cours de financement .

A côté de ces choix qui nous sont devenus, je dirai, presque familiers, le Conseil Municipal risque , dans un avenir peut-être moins éloigné qu'on ne croit, de devoir en faire d'autres qui engageront d'une façon irréversible le devenir de notre commune .

Depuis plusieurs années, vous constatez comme chacun d'entre nous, l'érosion pour ne pas dire l'amputation de tous les services mis à la disposition de la population ; que ce soit la fermeture des écoles du Fays, de Linant, puis de classes à Turny, la suppression du code postal, la diminution des horaires d'ouverture de l'agence postale ou la disparition progressive des commerces d'abord dans les hameaux puis au bourg même .

Devant ce constat, vos élus s'interrogent, et ils ont souhaité connaître vos réponses à des questions simples . A cet effet, un petit questionnaire vous sera distribué avec ce bulletin . Il devrait nous permettre de mieux cerner la situation .

Instruit par l'exemple de communes voisines (Bussy-en-Othe, Sormery), soucieux d'éviter les gaspillages d'énergie autant que de moyens, votre Conseil est prêt à défendre et à entreprendre ce qu'une majorité d'entre vous exprimera . Devant l'importance du choix, la démagogie facile n'est pas de mise, et le temps n'est plus aux " Y'a qu'à...!"

Tous les résultats publiés ne seront que d'ordre quantitatifs et statistiques, et si vos noms doivent figurer obligatoirement sur chaque feuille pour en prouver l'authenticité, il ne saurait être question d'en divulguer un seul . Chaque questionnaire retourné est important . Tous les habitants majeurs de Turny peuvent en remplir un . Il suffit de mettre une croix dans la case choisie .

De la sincérité de vos réponses, mais aussi de leur nombre peut dépendre l'évolution de Turny dans les dix ou quinze ans à venir . Nous comptons sur votre concours car l'avenir de votre cadre de vie ne peut pas vous laisser indifférents .

ALAIN BROUSSEAU

SEANCE DU 21 FEVRIER 1991

Le 21 FEVRIER 1991 à 20H30, Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr ALAIN BROUSSEAU, Maire .

Présents : tous les conseillers en exercice

Absent non excusé : Mr DOISNE Fernand

Secrétaire de séance : Mr BONNEAU Gérard

Assistait également à la séance Mr ESPINOSA Bruno, nouveau Secrétaire de Mairie .

Après lecture, le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité .

-FINANCES :

-TAUX D'IMPOSITION :

Le Conseil Municipal décide maintenir en 1991 pour la 8ème année consécutive le taux des impôts locaux :

-taxe d'habitation : 7,99%
-foncier bâti : 11,75%
-foncier non bâti : 47,70%
-taxe professionnelle : 14,20%

-ORDURES MENAGERES :

Compte tenu de la forte augmentation de la population et de la proposition faite par la société STS le Conseil Municipal décide de fixer à 68 500 frs la somme globale qui sera prélevée au titre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères .

-SUBVENTIONS 1991 :

Le Conseil décide de maintenir à 28 000frs le montant global des subventions accordées pour cette année soit :

-Centre Communal d'Action Sociale : 10 000 frs
-Caisses des Ecoles : 5 000 frs
-Aide à domicile : 2 000 frs
-Lutte contre le cancer : 1 000 frs
-Patrimoine de TURNY : 850 frs
-Amitiés de TURNY : 850 frs
-Motoclub de TURNY : 850 frs
-Sentinelle de BRIENON : 800 frs
-SPA : 500 frs
-Mutilés du travail : 400 frs
-Bibliobus : 450 frs
-Myopathie : 350 frs
-Sclérose en plaques : 350 frs
-Chambre des métiers : 300 frs
-ACTSF : 1 fr/habitant
-YONNE Développement : 1 fr/habitant
-SERHCB : 250 frs
-Charte Intercommunale : 200 frs

-O.P.A.H :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal de TURNY décide d'adhérer au Programme d'Intérêt Général qui sera mis en oeuvre par le SIVU de la Forêt d'Othe en prolongation de l'OPAH

Le Maire informe le Conseil des résultats très positifs de l'OPAH :

- 8 dossiers satisfaits
- subventions accordées : 177 642 frs pour des travaux d'un montant total de 823 062 frs .

Le Maire informe également le Conseil de la possibilité d'adhérer à un Programme d'Intérêt Général qui permettrait de prolonger l'action jusqu'à la fin 1991 . Le Conseil décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable .

-FORETS :

Le Conseil adopte les estimations de l'ONF pour les coupes affouagères de 1990 soit 9 360 et 1 000frs .

Il décide également d'inscrire au budget de l'année 91 sur proposition de l'ONF une somme de 28 500 frs pour permettre le dégagement des semis de la parcelle N°12 .

-PREPARATION DU BUDGET :

Le Conseil décide d'inscrire au prochain budget :

- une participation de la Commune aux travaux de réfection de l'église sur la base du quart des factures : 16 000 frs .
- l'aménagement du logement du bâtiment annexe .
- la restauration du sol et des abords du Monuments aux morts
- l'achat d'une tondeuse et d'une débroussailleuse .
- l'achat de tables et de chaises supplémentaires pour le foyer .

-QUESTIONS DIVERSES :

Sur proposition de Mme CORGERON le Conseil décide de participer par l'intermédiaire du CCAS à une associations de la commune ayant pour but l'envoi de colis aux militaires français dans le Golfe .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30 .

Fait à TURNY le 21 Février 1991, tous les membres présents ont signé

AMIS PHOTOGRAPHES : si vous faites un cliché original lors d'une promenade ou au cours d'une manifestation culturelle ou sportive dans notre région, vous pouvez nous le confier pour parution dans un prochain bulletin.

Un objet insolite ou une machine extraordinaire et encore un personnage haut en couleur de notre folklore bourguignon peuvent tout aussi bien figurer dans nos pages.

N'hésitez pas à nous faire partager vos photos les plus intéressantes ; nous en aurons soin et vous les restituerons ensuite.

La commission information

-O.P.A.H :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal de TURNY décide d'adhérer au Programme d'Intérêt Général qui sera mis en oeuvre par le SIVU de la Forêt d'Othe en prolongation de l'OPAH

Le Maire informe le Conseil des résultats très positifs de l'OPAH :

-8 dossiers satisfaits

-subventions accordées : 177 642 frs pour des travaux d'un montant total de 823 062 frs .

Le Maire informe également le Conseil de la possibilité d'adhérer à un Programme d'Intérêt Général qui permettrait de prolonger l'action jusqu'à la fin 1991 . Le Conseil décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable .

-FORETS :

Le Conseil adopte les estimations de l'ONF pour les coupes affouagères de 1990 soit 9 360 et 1 000frs .

Il décide également d'inscrire au budget de l'année 91 sur proposition de l'ONF une somme de 28 500 frs pour permettre le dégagement des semis de la parcelle N°12 .

-PREPARATION DU BUDGET :

Le Conseil décide d'inscrire au prochain budget :

-une participation de la Commune aux travaux de réfection de l'église sur la base du quart des factures : 16 000 frs .

-l'aménagement du logement du bâtiment annexe .

-la restauration du sol et des abords du Monuments aux morts

-l'achat d'une tondeuse et d'une débroussailleuse .

-l'achat de tables et de chaises supplémentaires pour le foyer .

-QUESTIONS DIVERSES :

Sur proposition de Mme CORGERON le Conseil décide de participer par l'intermédiaire du CCAS à une associations de la commune ayant pour but l'envoi de colis aux militaires français dans le Golfe .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30 .

Fait à TURNY le 21 Février 1991, tous les membres présents ont signé

AMIS PHOTOGRAPHES : si vous faites un cliché original lors d'une promenade ou au cours d'une manifestation culturelle ou sportive dans notre région, vous pouvez nous le confier pour parution dans un prochain bulletin.

Un objet insolite ou une machine extraordinaire et encore un personnage haut en couleur de notre folklorebourguignon peuvent tout aussi bien figurer dans nos pages.

N'hésitez pas à nous faire partager vos photos les plus intéressantes ; nous en aurons soin et vous les restituerons ensuite.

La commission information

SEANCE DU 28 ET 30 MARS 1991

LE 28 MARS 1991 A 20H30 LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI SOUS LA PRESIDENCE DE M. ALAIN BROUSSEAU, MAIRE .

PRESENTS : TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE

ABSENTE EXCUSEE, REPRESENTEE : MME MICHELE CHALLANCIN

ABSENT EXCUSE : M. PIERRE CHEREST

ABSENT : M. CLAUDE CHEREST

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MICHEL BONY

ASSISTAIENT A LA SEANCE : M. BRUNO ESPINOSA, SECRETAIRE DE MAIRIE
M. BURRI, RECEVEUR MUNICIPAL POUR LA PRESENTATION DU BUDGET (DEPART A 21H45)

APRES LECTURE LE COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE EST ADOPTE A L'UNANIMITE .

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 1991

LE BUDGET PRIMITIF 1991 PRESENTE PAR LE MAIRE EST LU PAR M. LE RECEVEUR MUNICIPAL . IL S'EQUILIBRE A :

2 050 058 F EN SECTION DE FONCTIONNEMENT
753 135 F EN SECTION D'INVESTISSEMENT

IL EST VOTE A L'UNANIMITE PAR CHAPITRE APRES EXAMEN DE CES DERNIERS ET EXPLICATIONS DE M. LE MAIRE SUR CHAQUE ARTICLE

A L'UNANIMITE LE CONSEIL VOTE EGALEMENT EN EQUILIBRE :

-LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR UN MONTANT DE 12 500 F .

-LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE DES ECOLES POUR UN MONTANT DE 10 000 F

TRAVAUX

AMENAGEMENT DES APPARTEMENTS DE LA MAISON BARROCHIN

AFIN D'AMENAGER LES 125 METRES CARRES DE SURFACE HABITABLE SUR 2 NIVEAUX, LE MAIRE PRESENTE DEUX SOLUTIONS :

-LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT DE TYPE F4 SUR DEUX NIVEAUX

-LA CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS DE TYPE F2, SOIT UN PAR NIVEAU SUR UNE SURFACE DE 62 METRES CARRES .

APRES DEBAT ET VISITE SUR LES LIEUX LE 30 MARS EN PRESENCE DE TOUS LES CONSEILLERS SAUF MME MONIQUE PAIN ET M. PIERRE CHEREST LA DEUXIEME SOLUTION EST ADOPTEE PAR 12 VOIX CONTRE 1 .

LE CONSEIL AUTORISE PAR AILLEURS LE MAIRE A EFFECTUER TOUTES LES DEMARCHES NECESSAIRES POUR L'OBTENTION DE PRETS ET SUBVENTIONS AUPRES DES ORGANISMES HABILITES .

AMENAGEMENT DU JARDIN MUNICIPAL

PLANS A L'APPUI, LE MAIRE PRESENTE AU CONSEIL LE PROJET DE REALISATION DU JARDIN MUNICIPAL .

LE PROJET ET L'AMENAGEMENT DU JARDIN SONT VOTES A LA MAJORITE (10 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS, UNE VOIX CONTRE) . AFIN D'EN PERMETTRE LA REALISATION PLUS HARMONIEUSE IL EST EGALEMENT DECIDE LE PRINCIPE DE L'ACQUISITION D'UN TERRAIN DE 200 METRES CARRES JOUXTANT LE FUTUR JARDIN

PAR AILLEURS TROIS DEVIS POUR UN TRAVAIL IDENTIQUE AYANT ETE PRESENTES PAR LE MAIRE AU CONSEIL, CE DERNIER DECIDE DE RETENIR CELUI DONT LE MONTANT EST LE MOINS ELEVE (40 000 F) .

AMENAGEMENT DU MONUMENT AUX MORTS

PLUSIEURS SOLUTIONS SONT ENVISAGES DEPUIS LA PREMIERE ETUDE .

IL EST CONVENU D'ATTENDRE L'ETUDE ET LE DEVIS QUE DOIT PRESENTER L'ENTREPRISE HEDOU .L'EXAMEN DETAILLE DES DIVERSES FORMULES ET LE VOTE SONT REPORTES A UN PROCHAIN CONSEIL .

DIVERS

CREATION DU BLASON DE TURNY

LE CONSEIL DECIDE A L'UNANIMITE DE REPOUSSER L'OFFRE PRESENTEE PAR LES ATELIERS FRANCAIS D'EDITION ET PUBLICITE, OFFRE JUGEE TROP ONE REUSE .

INDEMNITES DES SAPEURS POMPIERS

LE CONSEIL VOTE A L'UNANIMITE L'ADOPTION DU TAUX MAXIMUM DES VACATIONS HORAIRES PROPOSE PAR LA PREFECTURE SOIT :

56,43 F POUR LES OFFICIERS
45,36 F POUR LES SOUS-OFFICIERS
40,35 F POUR LES CAPORAUX
37,52 F POUR LES SAPEURS

ANCIEN CAMION DES SAPEURS POMPIERS

IL EST DECIDE DE VENDRE POUR UNE VALEUR SYMBOLIQUE OU DE DETRUIRE L'ANCIEN CAMION DES SAPEURS POMPIERS QUI STATIONNE SUR UN TERRAIN PRIVE ET QUI N'EST PLUS EN ETAT DE ROULER

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

DANS UN SOUCI DE PRESERVATION DES INTERETS DE LA POPULATION DE TURNY LE CONSEIL DECIDE DE REJETER LA PROPOSITION DE REDUCTION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE L'AGENCE POSTALE DE TURNY (9H00 à 10H00 ET 14H00 à 17H00 AU LIEU DE 9H00 à 12H00 ET 15H00 à 17H00) .

COMITE LOCAL DE LA CROIX ROUGE DE SAINT FLORENTIN

LE COMITE LOCAL DE LA CROIX ROUGE DE SAINT FLORENTIN SE TROUVANT DANS L'IMPERIEUSE OBLIGATION DE REMPLACER L'AMBULANCE EN SERVICE CHAQUE WEEK-END POUR ASSURER LES PREMIERS SECOURS AU COURS DES MANIFESTATIONS LOCALES, A LANCE UN APPEL AUX COMMUNES BENEFICIAIRES DE CE SERVICE .

LE CONSEIL A DECIDE UNANIMEMENT D'Y REpondre FAVORABLEMENT ET VOTE UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 6500 FR CALCULEE AU PRORATA DU NOMBRE D'HABITANTS .

IL EST EGALEMENT DECIDE D'INSCRIRE LE COMITE DE LA CROIX ROUGE DE SAINT FLORENTIN AU NOMBRE DES ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES D'UNE SUBVENTION ANNUELLE DE LA COMMUNE .

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 23H00



26 Mai 1991



Bonne
Fête.
Maman

SEANCE DU 18 AVRIL 1991

Le 18 AVRIL 1991 à 21H00 Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Alain BROUSSEAU Maire de TURNY

PRESENTS : tous les conseillers en exercice

ABSENT EXCUSE REPRESENTE : Mr MICHEL BONY par Mr YVES PESCHEUX

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MICHELE CHALLANCIN

Après lecture et rectification d'une phrase le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité .

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

Mr PETON, Receveur de la poste de NEUVY SAUTOUR accompagné d'un membre des services financiers départementaux expose au conseil les problèmes de l'agence de TURNY :

- faible volume des opérations financières
- très petit nombre d'envoi : actuellement 20 lettres par jour .

Pour ce service l'agent perçoit un salaire qui ramené au nombre d'heures d'ouverture s'établit sur une base voisine de 10 frs de l'heure .

Compte de ces données, Mr le Receveur propose de diminuer le nombre d'heures d'ouverture . Après délibération le Conseil fixe les heures d'ouverture de l'agence postale de TURNY :

- le matin de 10H30 à 12H00
- l'après-midi de 15H00 à 17H00

TRAVAUX

Le Conseil décide d'une part de retenir une solution utilisant l'enrobé de couleur pour refaire le sol du monument aux morts ; d'autre part de prévoir deux places de parking pour les logements du bâtiment annexe .

FORET

Le Conseil décide de maintenir à 5 stères la portion d'affouage en 1991, fixe à 85 Frs le prix du stère et désigne les mêmes garants qu'en 1990 .

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le Conseil

- de nouvelles demandes de construction de poulaillers industriels
- du dépôt en Mairie du cahier des charges pour la reprise du débit de tabac de TURNY
- de l'installation au FAYS d'un panneau "Route du Cidre"

Le Conseil décide de demander l'adhésion de la Commune de TURNY au Comité de développement du Pays d'OTHE et de prévoir l'inscription des frais au budget supplémentaire .

Après discussion et sur proposition du Maire, le Conseil décide de publier dans le prochain bulletin un questionnaire individuel très précis sur le maintien de la poste, des commerces et des services en général . Les résultats de cette consultation devront permettre au Conseil de prendre les décisions importantes qui se précisent pour l'avenir de TURNY

Fait à TURNY le 18 AVRIL 1991

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

- CHAUSSIN Amélie née le 12/03/91
- BUISSON / CORGERON Clément né le 02/04/91

Nos félicitations aux parents.

DECES :

- MOREAU Lucien, le 04/05/91, dans sa 70ème année

Nos condoléances à la famille.

PERMANENCES MAIRIE

MERCREDI DE 17H30 à 19H :

- 15 MAI : M PAIN
- 29 MAI : A BROUSSEAU
- 12 JUIN : M PAIN
- 26 JUIN : A BROUSSEAU

SAMEDI DE 10H30 à MIDI :

- 18 MAI : L PETIT
- 1er JUIN : G BONNEAU
- 15 JUIN : L PETIT
- 29 JUIN : G BONNEAU

A la suite de la réunion du Conseil Municipal du 21 Février 1991 il avait été décidé l'envoi de colis aux militaires de notre région participant aux opérations dans le Golfe Arabique ; ceci par l'intermédiaire de la Caisse Communale d'Action Sociale . Les Associations avaient été contactées afin d'entreprendre cette action de solidarité :

- avaient souhaité s'associer à l'action du CCAS :

La Compagnie du Parapluie, L'Association de Patrimoine, Le Club Amitié, Le Syndicat Agricole, L'Association du Créanton, Les Chasseurs

- n'avaient pas donné de réponse : Le Club Moto, Les Pompiers
- avait refusé : L'ADMR

La fin du conflit étant intervenue dans les jours qui suivirent l'action a été annulée, mais nous tenons à remercier les associations qui avaient donné une réponse favorable .

LES AMIS DU PATRIMOINE

L'association des Amis du Patrimoine et du Site de Turny remercie très vivement tous ceux qui ont participé à la soirée LOTO du 16 mars et les commerçants, artisans, entreprises ou particuliers qui par leurs dons et lots ont permis la réalisation :

MARBRERIE HEDOU. CLUB MOTO DE TURNY. LE VIEUX PRESSEUR.
TRS PAIN. ENT BUISSON/CANO. ENT B S G. BONBONS DOLIS. GARDEN FLOR.
MARTINE FLEURS. GROUPAMA. CAVE DES VINS DE FRANCE. INTERMARCHÉ.
THIERRY PHOTOGRAPHE. LHUILLIER BOUCHER/TRAITEUR. ETS DUBOST.
LIBRAIRIE LHUILLIER/DUJON. PHILDAR LAINES. CALLIER OPTIQUE.
HUGUETTE COIFFURE. INTER COIFFURE. INTER TEINTURERIE. ETS NININO.
MR MME JC GUESNEY. MR MME J GIORZA. MAXIMARCHE ARMANCE. GGE RABY.
GOURMAND MATERIAUX. GUENIFFEY PAYSAGISTE. PEPINIERE LEFEVRE.
MARTIN FLEURS. CHARDONNET PHOTOGRAPHE. FROMONOT TRAITEUR. PRESSING
LIBRAIRIE PELLATIERO. ENT COCELEC. LAINES PINGOUIN. GIRAULT CHARCU
COIFF DANIELE. COIFFURE VERSLUYS. B S A CHAILLOTINE. ETS VUILLIEZ.
GGE BAUDRILLARD. CREDIT AGRICOLE. BANQUE POPULAIRE. GROUPAMA.
DROGUERIE PAUL. BRICOSPHERE. JACQUIER PATISSIER. GARAGE ROY.
MINUSCULE VETEMENTS. PHARMACIE ILLAIRE. BROVADAN JOUETS. ATAC.
REGILUX BIJOUX. TAMBOURINI BOUCHER. LIBRE SERVICE CONFECTION.
TEINTURERIE ARMANCE. LOUIS VINCENT, CONSEILLER GL CANTON BRIENON.
ETS LANCRAY. ROLLET BOULANGER PATISSIER. MUTUELLES DU MANS. GEL 3.
A J A FOOTBALL. ETS LANGE. COULAN CHASSE. ETS CONNANT. GGE PRIVE.
CHAMBON ELECTROMENAGER. PHARMACIE ANDRIEUX. RICHEZ SPORTS.
GEP CHAUSSURES. RETIF TABAC.

Nos remerciements vont aussi à MR MME Pascal GUENOT qui lors de leur mariage, nous ont adressé un chèque. Nous avons été très sensibles à leur geste et renouvelons, ici, tous nos voeux de bonheur à leur intention.

CHEMIN DE PETITE RANDONNEE :

Depuis le dernier bulletin, l'Association a balisé un chemin de petite randonnée. Il figurera désormais sur les guides spécialisés : Long d'environ 18 kms, il permet de parcourir toute la commune de TURNY au FAYS. Chacun peut à sa guise partir d'un point marqué et y revenir. Dans qq temps, nous établirons des cartes qui seront à la disposition des randonneurs.

Signes employés :  jaune = chemin à ne pas emprunter.

 jaune = vous êtes sur le chemin.

 jaune = tourner à gauche au 1er chemin.

 jaune = tourner à droite au 1er chemin.

Les signes sont tracés sur des piquets de clôture, des arbres, des poteaux ou des pierres plantées dans le sol ; ceci grâce à Mr Hédou qui nous en a aimablement fourni. Qu'il en soit remercié.

A partir du chemin existant, nous établirons de plus petits circuits desservant les hameaux.

LE VIDE GRENIER du 5 mai vient tout juste d'avoir lieu. Tout le monde à en mémoire la journée. Un monde record, une bonne réussite. Nous souhaitons vous avoir été agréable.

Avec le résultat de ces journées, nous allons faire refaire le dallage de briques du lavoir, en juin/juillet.

Le Patrimoine (suite)

Le 31 Aout, nous vous donnons rendez-vous pour le RALLYE PROMENADE AUTOS-MOTOS. Nous rappelons qu'il s'agit là de découvrir la région, tranquillement en passant une bonne journée. A la portée de tous (il suffit de savoir conduire au d'avoir un chauffeur). Il faut chaque année de nouveaux adeptes. Le soir, un repas à la salle communale réunit tous ceux qui le désirent : participants au rallye ou non.

Le départ aura lieu place de TURNY vers 8 heures.

CLUB AMITIES DE TURNY

Nous vous convions tous à la FETE DE TURNY le DIMANCHE 26 MAI. Dans le courant de l'année, les responsables du Club ont oeuvrés afin de vous satisfaire et vous prouver que nous essayons de vous faire plaisir.

Venez nous rendre visite au stand qui sera dans notre salle de réunions.

Le 1er JUIN, quelques uns d'entre nous partirons en T G V pour rêver et découvrir quelques richesses de la Provence.

A bientôt.

F DOISNE

Pour des raisons d'ordre technique, LA COMPAGNIE DU PARAPLUIE n'a pas pu donner son spectacle au printemps.

Elle vous donne rendez-vous au mois d'octobre avec :
Agatha CHRYSTIE.

La présidente Annie CHOLLET

MOT DE MR LE CURE

SYNODE : Voilà un mot qui a mobilisé les chrétiens du diocèse depuis 5 années, les invitant à marcher ensemble pour chercher à répondre aux diverses questions que les gens d'aujourd'hui se posent.

A partir d'un questionnaire distribué le plus largement possible, plus de 8 000 réponses sont parvenues ; au cours des diverses assemblées qui se sont tenues durant ces années, des résolutions en sont sorties pour bâtir ensemble l'église de demain : le temps que nous vivons est nouveau et il convient de nous adapter à ce que nous avons à vivre.

Le 30 Juin, ce sera la fête de la fin du Synode à Vézelay et tous ceux qui le voudront, se retrouveront dans un climat de joie pour préparer l'avenir en écoutant les décisions qui seront promulguées par notre Evêque.

Le slogan de cette fête sera :

" Va planter l'Espérance "

La grille à décoder

Chaque case de cette grille contient un numéro, lequel correspond toujours à une même lettre. Pour faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

| | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|---|---|---|---|---|
| 1 | E | 2 | N | 3 | T | 4 | 1 | 5 | | 1 | 6 |
| 3 | 7 | 5 | 8 | | | 7 | 9 | 3 | 1 | | |
| 7 | 10 | 4 | 11 | 2 | 6 | | | 1 | 2 | | |
| 12 | 4 | 1 | 13 | | 1 | 9 | 4 | 1 | | | |
| 1 | 5 | 5 | 1 | 5 | | 7 | 2 | | | | |
| 5 | 1 | | | 11 | 4 | 2 | 3 | 1 | | | |
| | 6 | 11 | 1 | 14 | 5 | 6 | | 3 | | | |
| 1 | | 9 | 4 | 3 | 5 | 1 | 6 | | | | |
| 10 | 4 | 3 | 5 | 1 | 1 | | 7 | 6 | | | |
| 11 | 6 | 1 | 1 | | 1 | 2 | 3 | 1 | | | |
| 13 | 4 | | | 9 | 13 | 1 | 4 | 2 | | | |
| 14 | 6 | 4 | 2 | 1 | | 11 | 2 | 3 | | | |
| 1 | | 15 | 11 | 14 | 5 | 2 | 1 | 1 | | | |
| 5 | 7 | 6 | 1 | | 14 | 6 | 1 | 6 | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|---|----|---|---|---|
| 1 | K | 2 | I | 3 | L | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 6 |
| 2 | 7 | 4 | 9 | | | 4 | 6 | 2 | 3 | | |
| 3 | 6 | | 7 | 9 | 8 | 10 | | 2 | | | |
| 7 | 8 | 11 | 2 | 12 | | 1 | 2 | 7 | | | |
| | 11 | 8 | 3 | 6 | 13 | | 3 | 6 | | | |
| 6 | 7 | 11 | 3 | | 1 | 2 | 3 | | | | |
| 12 | 2 | | 6 | 8 | 2 | 12 | 6 | 13 | | | |
| 7 | 4 | 5 | | 12 | 6 | 7 | | 11 | | | |
| 11 | 12 | 4 | 12 | | 9 | 8 | 9 | 13 | | | |
| 2 | | 8 | 6 | 7 | 8 | 4 | | 13 | | | |
| 3 | 2 | 5 | 6 | 13 | | 2 | 8 | 6 | | | |
| 3 | | 4 | | 11 | 3 | 7 | 4 | | | | |
| 6 | 4 | 12 | | 8 | 9 | | 5 | 11 | | | |
| 8 | 9 | 13 | 6 | | 2 | 7 | 6 | 5 | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|---|---|----|----|----|----|---|---|---|
| 1 | F | 2 | L | 3 | E | 4 | 5 | 3 | 6 | 6 | 3 |
| 7 | 8 | 1 | 2 | 3 | | 7 | 8 | 1 | | | |
| 9 | 1 | 1 | 3 | 4 | 6 | 3 | | 1 | | | |
| 8 | 6 | 3 | | 6 | 3 | 6 | 3 | 3 | | | |
| 4 | 8 | 6 | 5 | 9 | 7 | 3 | | 4 | | | |
| 5 | 3 | | 3 | 7 | 7 | 9 | 10 | 6 | | | |
| 3 | 7 | 3 | | 3 | 9 | 11 | | 8 | | | |
| | | 2 | 8 | | 12 | | 8 | 1 | | | |
| 2 | 13 | 1 | 3 | | 12 | 3 | 2 | | | | |
| 13 | 2 | 3 | | 4 | 3 | 6 | | 4 | | | |
| 4 | 3 | 12 | 9 | 7 | | 9 | 2 | 3 | | | |
| 5 | 13 | | 4 | 8 | 2 | 2 | 3 | 7 | | | |
| 3 | 2 | 8 | 6 | | 13 | 3 | 11 | 1 | | | |
| 12 | 3 | 2 | 3 | 4 | 6 | 3 | | 12 | | | |

| | | | | | | | | | | | |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---|---|---|
| | 1 | D | 2 | E | 3 | C | 4 | 5 | 6 | 2 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 5 | | 11 | 9 | 10 | 2 | | | |
| 11 | 12 | 8 | 13 | 5 | 11 | 3 | 2 | 13 | | | |
| 9 | 10 | 2 | 13 | | 2 | 14 | | 10 | | | |
| 11 | 2 | 7 | 2 | 2 | | 2 | 10 | 5 | | | |
| 1 | 12 | | 7 | | 5 | | 5 | 12 | | | |
| 5 | 13 | 13 | 9 | 6 | 6 | 9 | 8 | 7 | | | |
| 10 | 2 | | 4 | 5 | 8 | 13 | 13 | 5 | | | |
| 8 | 13 | 2 | 2 | | 10 | | | 11 | | | |
| 9 | | 12 | 13 | | 8 | 4 | 9 | 10 | | | |
| 11 | 2 | 10 | | 13 | 2 | 8 | 11 | | | | |
| 13 | 12 | | 6 | 8 | 13 | 2 | | 1 | | | |
| | 7 | 12 | 5 | | | 2 | 7 | 2 | | | |
| 13 | 2 | 7 | 8 | 2 | 12 | 13 | 2 | 13 | | | |